



FEDERATION DES PUPILLES DE LA NATION

MOTION 2

Les membres de la Fédération des Pupilles de la Nation (FPN) réunis à Strasbourg, le 13 Mai 2009, pour leur Congrès fondateur

- 1) demandent que l'Etat prenne en charge, au moins une fois dans la vie d'un orphelin de guerre, l'intégralité des frais de voyage pour se rendre sur la tombe d'un parent mort par fait de guerre, y compris pour ceux qui sont tombés à l'étranger.
- 2) demandent l'accueil, une fois par an, des pupilles de la nation à une cérémonie devant l'Arc de triomphe et la couverture des frais engagés.
- 3) demandent l'attribution de subventions de fonctionnement aux associations et aux fédérations de pupilles de la Nation